



VICE-PRÉSIDENTE
MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE L'ENVIRONNEMENT,
DU FONCIER ET DE L'ARTISANAT,
en charge des relations avec les Institutions

N° 12744 / VP / DAF / DOM

Papeete, le 22 JUIN 2023

DIRECTION DES AFFAIRES FONCIÈRES
SECTION DU DOMAINE

La responsable adjointe,

Affaire suivie par :
dafdom
Tél : 40.47.19.31

LISTE DES MATÉRIELS MIS EN VENTE LE VENDREDI 21 JUILLET 2023

Lieux : sur le site de la DAF à Tipaerui – Papeete vers 8h30.

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu sans garantie d'aucune sorte de la part de la Direction des Affaires foncières. Le matériel est vendu dans l'état où il se trouve le jour de la vente. Il ne sera admis aucune réclamation pendant ou après la vente.

Le prix de l'adjudication, majoré de 10% pour tous frais, sera payable au comptant immédiatement avant l'enlèvement du bien qui doit être effectué le jour même de la vente.

Le paiement en espèce étant limité à 119 300 FCFP, au-delà de ce montant le règlement se fera uniquement par chèque.

A défaut de paiement du prix le jour de la vente, la Direction des Affaires foncières se réserve le droit de remettre en vente le bien.

A défaut d'enlèvement dans les 48 heures du bien cédé, l'acheteur sera tenu de verser à la Direction des Affaires Foncières (DAF) une indemnité journalière. Son montant sera fixé par la DAF, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées à l'encontre de l'acheteur défaillant. Le bien sera considéré comme n'ayant jamais été vendu.

La Direction des Affaires foncières se réserve le droit de modifier les conditions de vente ci-dessus et également de retirer un matériel de la liste des produits en vente qu'elle jugera nécessaire.

Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

Pour La Vice-Présidente et par délégation,

Candys YIOU



VICE-PRÉSIDENCE
MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE L'ENVIRONNEMENT,
DU FONCIER ET DE L'ARTISANAT,
en charge des relations avec les Institutions

N° 12744 / VP / DAF / DOM

Papeete, le 22 JUIN 2023

DIRECTION DES AFFAIRES FONCIÈRES
SECTION DU DOMAINE

La responsable adjointe,

Affaire suivie par :
dafdom
Tél : 40.47.19.31

LISTE DES MATÉRIELS MIS EN VENTE LE VENDREDI 21 JUILLET 2023

Lieux : sur le site de la DAF à Tipaerui – Papeete vers 8h30.

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu sans garantie d'aucune sorte de la part de la Direction des Affaires foncières. Le matériel est vendu dans l'état où il se trouve le jour de la vente. Il ne sera admis aucune réclamation pendant ou après la vente.

Le prix de l'adjudication, majoré de 10% pour tous frais, sera payable au comptant immédiatement avant l'enlèvement du bien qui doit être effectué le jour même de la vente.

Le paiement en espèce étant limité à 119 300 FCFP, au-delà de ce montant le règlement se fera uniquement par chèque.

A défaut de paiement du prix le jour de la vente, la Direction des Affaires foncières se réserve le droit de remettre en vente le bien.

A défaut d'enlèvement dans les 48 heures du bien cédé, l'acheteur sera tenu de verser à la Direction des Affaires Foncières (DAF) une indemnité journalière. Son montant sera fixé par la DAF, sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées à l'encontre de l'acheteur défaillant. Le bien sera considéré comme n'ayant jamais été vendu.

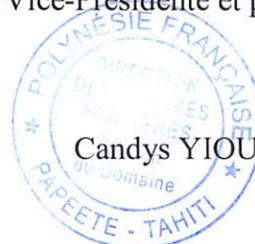
La Direction des Affaires foncières se réserve le droit de modifier les conditions de vente ci-dessus et également de retirer un matériel de la liste des produits en vente qu'elle jugera nécessaire.

Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

Copie(s) :

VP 1
DOM 1

Pour La Vice-Présidente et par délégation,



Liste des biens mis en vente le vendredi 21 juillet 2023

VEHICULES

N°	GENRE/MODELE	MARQUE	IMMAT.	REFORME
1	GOLF	VOLKSWAGEN	D 6161	Remise en circulation
2	MEGANE	RENAULT	D 6408	Remise en circulation
3	MINI BUS 15P	MERCEDES	D 5997	Remise en circulation
4	FOURGONNETTE	CITROEN	D 5725	Remise en circulation
5	CTTE	MITSUBISHI	D 5518	Remise en circulation
6	CTTE	RENAULT	D 6624	Remise en circulation
7	MASTER	RENAULT	D 6757	Remise en circulation
8	MASTER	RENAULT	D 6726	Remise en circulation
9	CTTE	LAND ROVER	D 5286	Remise en circulation
10	LX 125	PIAGGIO	D 6656	Remise en circulation
11	SCOOTER 125	KEEWAY	D 6611	Remise en circulation
12	MASTER	RENAULT	D 7022	Remise en circulation
13	BERLINGOT	CITROEN	D 6474	Remise en circulation

BIENS MEUBLES

N°	Désignation	Quantité	Observation
1	Porte vitrée à double battant	1	Encadrement : 1,74 m x 2,16 m 1 battant de porte : 0,82 m x 2,1 m

ITINERAIRE - HANGAR DE LA DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES - RENSEIGNEMENT AU
40.47.19.31

Papeete
TIPAERUI

